



Visa pour le net



Je termine l'école

Mon parcours
de chercheur d'emploi

CSEF de Huy-Waremme



Mon parcours de chercheur d'emploi



Les mutuelles

<http://www.visapourlenet.be/moduel-emploi/les-mutuelles/>

Les mutuelles

A quoi servent les **mutuelles** ?

Les mutuelles sont des **associations privées**

qui ont pour but le bien-être des gens.

- Elles peuvent être **neutres**
(Exemple : la mutualité libre),
- en lien avec une **croissance** religieuse
(exemple: la mutualité chrétienne),
- ou **politique**
(exemple : la mutualité socialiste).

Il ya donc différentes mutuelles
et on doit en choisir 1 seule.



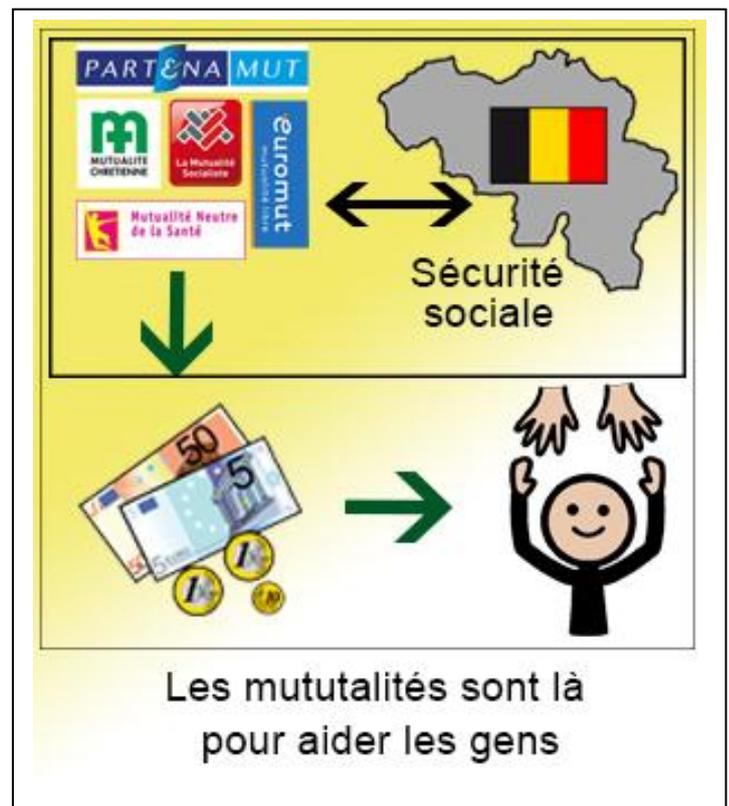
Les **mutuelles** font partie
de la **sécurité sociale** belge.

Elles fonctionnent par un système
d'entraide entre les **citoyens** belges.

Cela veut dire

que chaque citoyen y participe
en payant ses **cotisations obligatoires**
à sa mutuelle.

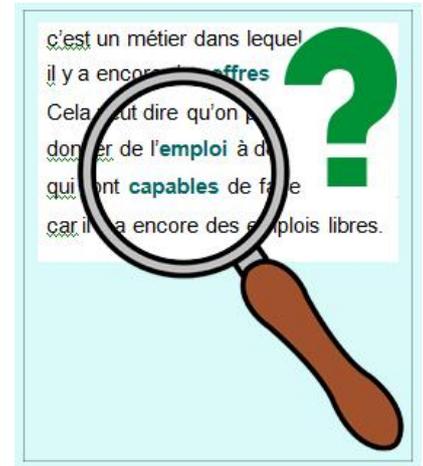
L'argent ainsi récolté, sert ensuite
pour aider tous les citoyens
surtout ceux qui sont dans le **besoin**.



Les mutualités sont là
pour aider les gens

Dictionnaire : pour bien comprendre

Vous pouvez retrouver ici les explications des mots en couleur dans le texte, pour mieux comprendre.



A

Allocations : Une allocation, c'est de l'argent qu'on donne à certaines personnes pour les aider dans certaines situations, par exemple les allocations de chômage, ou de handicap,...

Associations : Une association c'est un groupe de personnes qui travaillent ensemble autour d'un même projet.

Assurance : Une assurance, c'est un service que l'on paye pour le jour où on rencontre une situation grave. Si cela nous arrive, l'assurance nous donne des sous pour y faire face.

Assurance santé : Une assurance **santé**, c'est une **assurance** qui nous donne des sous quand on doit prendre soin de sa santé pour payer une partie de nos frais : médecins, médicaments,...

Assurance hospitalisation : Une assurance **hospitalisation**, c'est une **assurance** qui nous donne des sous quand on doit faire un séjour à l'hôpital pour payer une partie de la **facture** d'hospitalisation.

B, C

Citoyen : Etre citoyen, c'est le fait d'être reconnu **officiellement** comme membre d'une ville et d'un pays. Chaque citoyen d'un pays a des droits et des devoirs qui sont définis par les **lois** de ce pays.

Cotisations : Une cotisation, c'est une somme d'argent qu'on doit payer à un service, par exemple, à la **mutuelle** ou à son syndicat. On peut payer par mois, par trimestre ou par année.

Croyances : Une croyance, c'est une idée à laquelle on croit très très fort. Par exemple, croire en Dieu est une croyance pour certains.

D

Décès : Le décès, c'est au autre mot pour parler de la mort de quelqu'un.

E

Etat : L'Etat c'est l'ensemble des institutions et des services qui permettent de gouverner un pays. L'état c'est tout ce qui concerne l'organisation **politique** et juridique d'un pays.

Etre dans le besoin : Etre dans le besoin cela veut dire avoir peu ou pas assez d'argent pour vivre.

F

Facture : Une facture, c'est un papier sur lequel est écrit ce qu'on payer, pour quoi, pour quand et comment on doit le payer.

G

Grossesse : La grossesse c'est ce qui se passe quand la femme est enceinte. La grossesse c'est cette phase où le bébé est dans le ventre de la maman et où il s'y développe jusqu'à sa naissance.

H

Hospitalisation : L'hospitalisation c'est le fait de devoir faire un séjour à l'hôpital pour se soigner.

I

Incapacité de travail : On est reconnu en incapacité de travail quand il est prouvé qu'on est plus capable de travailler. Par exemple quand on est malade, quand on est en congé de maternité, quand on a un handicap ou une maladie grave,...

Invalidité : Etre en invalidité, c'est être reconnu comme invalide. Invalide, c'est un autre mot pour dire handicap.

J, K, L

Lois : Les lois sont les règles d'un pays que tout le monde doit respecter sinon on peut être puni. C'est la police et le tribunal de justice qui vérifient que tout le monde respecte bien les lois. Exemple de loi : tu ne peux tuer personne.

M

Mutualité/mutuelle : La mutuelle, c'est un service de la **sécurité sociale**. Tout le monde paye sa part, on appelle ça sa **cotisation**, et l'ensemble de l'argent ainsi récolté est reversé pour les personnes qui en ont besoin. Par exemple, pour les remboursements des frais médicaux, en cas de maladie, d'**hospitalisation**, ou pour nos médicaments.

N

Neutre : Neutre cela veut dire qui ne fait pas de choix entre plusieurs choses. Par exemple, une **mutualité** neutre, n'a pas choisi un parti **politique** ou une religion en particulier.

O

Obligatoire : Obligatoire cela veut dire qu'on est **obligé** de le faire.

Obliger : Obliger quelqu'un à faire quelque chose, c'est ne pas lui laisser le choix de faire autrement. On ne peut pas obliger quelqu'un à faire quelque chose d'illégal. Tout comme nous sommes tous obligés d'obéir aux **lois** de notre pays.

Officiellement : Officiel, cela veut dire que c'est reconnu comme vrai par une autorité, par exemple par la **Loi** ou l'**Etat**.

P

Politique : La politique, c'est ce qui concerne l'organisation du pouvoir dans un pays, par exemple, les **lois** d'un pays.

Privé : Le secteur privé concerne plus souvent le travail en entreprises, les **associations**,... tandis que le secteur public ce sont les administrations de l'**État**. (Exemples : les Communes, l'enseignement, la police,...)..

Q, R

Remboursement : Un remboursement, c'est quand on nous rend une partie de l'argent qu'on a dû payer.

S

Santé : La santé, c'est quand on est bien dans notre corps et dans notre tête. C'est quand on n'a pas de maladie.

Sécurité sociale : La sécurité sociale, c'est tout ce qui est mis en place par l'**État** pour aider ses **citoyens** qui rencontrent des difficultés dans leur vie sociale, comme la perte d'un emploi, une maladie, un handicap,...

T, U, V

Vie privée : La vie privée de quelqu'un c'est ce qui se passe dans sa vie à lui en dehors de son travail. C'est aussi ce qui se passe dans ses relations personnelles avec sa famille, ses amis ou son couple.

W, X, Y, Z

Pour voir plus de définitions,
rendez-vous sur www.visapourlenet.be.